



MAIRIE DE PARMAIN 95620
TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88

DÉCISION DU MAIRE

N° 2022/33

PORTANT SIGNATURE D'UN DEVIS DE SÉJOUR POUR ENFANTS À COUETRON-AU-PERCHE AVEC LA COMMANDERIE D'ARVILLE

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2020/41 du 17 juillet 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, modifiées et complétées par délibération n° 2021/72 du 30 novembre 2021,

CONSIDÉRANT le souhait de la collectivité de réserver un séjour organisé pour les enfants de l'accueil de loisirs à COUETRON-AU-PERCHE (41170) du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022 comprenant l'hébergement, la restauration et les ateliers pour un effectif total de 17 comprenant 14 places pour les enfants ayant entre 8 et 10 ans et 3 places adultes,

CONSIDÉRANT la proposition de la COMMANDERIE D'ARVILLE,

D É C I D E

ARTICLE 1 : De procéder à la signature d'un devis de séjour n° D000378 avec la COMMANDERIE D'ARVILLE, sise, allée de la commanderie 41170 COUETRON-AU-PERCHE, pour la période du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022, fixant les obligations de chacune des parties.

ARTICLE 2 : Que le coût total du séjour est de 3 590,00 € TTC, conformément au devis n° D000378 du 18 Septembre 2021.

ARTICLE 3 : Que les conditions de paiement sont fixées comme suit :

- Un acompte de 30 % sera versé à la signature du devis, pour la réservation, soit 1 077 €.
- Le solde de 70 % sera réglé sur facture avant le début du séjour, soit 2 513 €.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 5 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.télérecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 6 mai 2022



Loïc TAILLANTER,



Maire de PARMAIN

**Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**

La Commanderie d'Arville
 Asso loi 1901 - Non assujettie TVA
 N°SIRET : 449 430 131 00028
 Allée de la commanderie - Arville
 41170 COUETRON-AU-PERCHE
 02 54 80 75 41
 contact@commanderie-arville.com

MAIRIE DE PARMAIN
 Place Georges Clémenceau

 95620 PARMAIN

DEVIS

Document N°	Date	Règlement	Echéance	Page	
D000378	18/09/2021	CHEQUE A 30 JOURS fin de mois	__/__/__	2	
Code	Désignation Article	Qte	PU TTC	Total TTC	Tva

Code	Taux	Réf HT	Montant TVA
Tva 1	20,00		
Tva 2	7,00		
Tva 3	20,00		
Tva 4		3 590,00	
Tva Port	20,00		

Eco Part. HT :	
Total Brut HT :	3 590,00
Frais de Port :	
Total HT :	3 590,00
Total TVA :	
Total TTC :	3 590,00

PAIEMENT ACCEPTE PAR CHEQUE ESPECES VIREMENT OU CHEQUES VACANCES.

RIB : Code banque : 14406 - Code Guichet : 01210 - N° de compte : 45321410130 _ Clé RIB : 20

Domiciliation : CA Val de France- Mondoubleau (41170)

Intitulé du compte : La commanderie d'Arville

IBAN : FR 76 1440 6012 1045 3214 1013 020 - BIC : AGRIFRPP844

Loïc TAILLANTER

Maire de PARMAIN

Bon pour accord le :

Signature :

Vice-Président de la Communauté de Communes
 de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

La signature du devis vaut pour acceptation des conditions générales de ventes.



La Commanderie d'Arville
Asso loi 1901 - Non assujettie TVA
N°SIRET : 449 430 131 00028
Allée de la commanderie - Arville
41170 COUETRON-AU-PERCHE
02 54 80 75 41
contact@commanderie-arville.com

MAIRIE DE PARMAIN
Place Georges Clémenceau

95620 PARMAIN

DEVIS

Document N°	D000378	Date	18/09/2021	Règlement	CHEQUE A 30 JOURS fin de mois	Echéance	/ /	Page	1
Code	Désignation Article			Qte	PU TTC	Total TTC	Tva		
	Séjour du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022								
	14 enfants et 3 accompagnateurs								
00494	NUITEE ENFANT HAUTE SAISON SCOLAIRES/CDL			68	16,00	1 088,00	4		
00499	PETIT DEJEUNER ENFANT			56	3,00	168,00	4		
00508	PETIT DEJEUNER ADULTE			12	3,50	42,00	4		
00500	DEJEUNER ENFANT			70	7,50	525,00	4		
00509	DEJEUNER ADULTE			15	8,00	120,00	4		
00501	GOUTER ENFANT			70	3,00	210,00	4		
00511	GOUTER ADULTE			15	3,00	45,00	4		
00502	DINER ENFANT			56	7,50	420,00	4		
00510	DINER ADULTE			12	8,00	96,00	4		
00517	AIDE AU REPAS (-50 PERS) PRIX PAR REPAS			9	32,00	288,00	4		
	Sous total Hébergement & Restauration			383		3 002,00			
01227	ATELIER PAN DE BOIS			14	9,00	126,00	4		
01216	ATELIER BOL ET SCEAU TEMPLIER			14	8,00	112,00	4		
00217	ATELIER PEINTURE SUR VERRE			14	11,00	154,00	4		
00850	ATELIER DANS LES PAS DES BATISSEURS			14	9,00	126,00	4		
00251	JEU CHASSE AU TRESOR			14	5,00	70,00	4		
00483	GRATUITE ACCOMPAGNATEUR			3			4		
	Sous total Activités			73		588,00			
	Option valable 60 jours								
	Un acompte de 30% du montant est demandé								
	afin de confirmer la réservation.								